3 FINANCES

3.1 Exercice 2024 - Rapport intégré et approbation du rapport d'activité du Directeur Général

Annexe 3.1

RAPPORTEUR : Le Directeur Général

Nous vous proposons d'adopter le Rapport d'Activité de l'exercice 2024, tel qu'il vous a été présenté par Monsieur Jean-François PILET, Directeur Général de l'Etablissement, et dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Ce rapport comprend :

- Le Rapport intégré
- Les Etats financiers.

Les comptes annuels 2024 ont fait l'objet d'une présentation au Comité d'Audit et des Risques du 14 mai 2025.

Pour satisfaire aux obligations du contrôle de légalité, et compte tenu de la spécificité de l'établissement, il est transmis à la Préfecture, un état des propriétés foncières et du parc automobile au 31 décembre 2024.

En synthèse :

L'année 2024 se distingue par une croissance soutenue de l'activité de Prêt sur Gage (+32% de PNB). Cette dynamique est portée par la hausse du cours de l'or, qui nous permet d'accroître les montants prêtés, par l'augmentation du nombre de clients sur l'ensemble de nos sites, ainsi que par la progression des taux d'intérêt.

Concernant les autres activités :

- L'activité de prêts solidaires progresse légèrement en microcrédit, mais connaît une forte croissance grâce au lancement du prêt 60 (+34 %).
- La collecte d'épargne s'inscrit en nette progression, reflet d'une volonté de mieux équilibrer la croissance de nos encours de prêts et d'épargne. Notre attractivité, en particulier sur les CAT, a été forte. En conséquence le coût de la collecte s'alourdit.
- Les recettes liées aux placements enregistrent une hausse significative (+28 %).
- Les prestations diminuent, du fait du retour à un régime standard dans notre partenariat avec la ville de Rouen.

Côté charges, l'augmentation s'explique par trois facteurs principaux :

- Le déploiement sur une année pleine de la nouvelle organisation du pôle client
- Le recrutement d'un poste dédié à l'activité Prêt 60
- Des dépenses exceptionnelles engagées en début d'année dans le cadre du plan de remédiation suite au contrôle de l'ACPR

Accusé de réception en préfecture
044-264400557-20250528-31-DE
Date de télétransmission : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025

Au global, la progression du PNB (+495 Kk) dépasse celle des charges (-248 k€), ce qui permet une **nette amélioration du résultat brut d'exploitation par rapport à 2023 (+242 K€).**

Le résultat net est un bénéfice de 143 k€.

Nos ratios réglementaires de solvabilité et de liquidité restent solides, écartant tout risque pour l'établissement à court et moyen terme.

Le Conseil, après examen :

- **Approuve le rapport de gestion 2024**
- ~~**le modifie comme suit**~~ **:**

.....

.....

.....

TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

CRÉDIT MUNICIPAL

Le Vice-Président du C.O.S.

CRÉDIT MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
044-264400557-20250528-31-DE
Date de télétransmission : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025